

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AOXIS CI » en abrégé « AO »

Siège Abidjan, Bingerville, Gbagba extension, Lot
48, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 22/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AOXIS CI » en abrégé « AO »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Toutes activités de centre d'appel
- Conseil en informatique
- Gestion de l'expérience client
- Digitalisation de la relation client
- Création de solutions technologiques

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, Gbagba extension, Lot
48, Ilot 6

Dirigeant(s) M TENNENHÄUSER LAURENT GABRIEL JULIEN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02440 du 01/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16822/GTCA/RC/2023 du 01/03/2023

